



Commune de La Limouzinière
Loire Atlantique

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers

En exercice : 18

Présents : 17

Votants : 17

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Limouzinière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAUNAY, Maire.

Date de convocation : 08 décembre 2025

Présents : Frédéric LAUNAY, Nicolas BEAUPERIN, Pierre BONNET, Marc BRUNEAU, Jean-Pierre CLAIREMBAUT, Cyrille CORMIER, Christine DENIS, Catherine DI DOMENICO, Julien GRONDIN, Frédéric GUEDON, Nathalie LIVA, Jean-Charles LOLLIER, Marie-Claude MALIDAIN, Christelle MARIA, Ludivine PICARD, Dominique RAMBAUD, Myriam RECOQUILLÉ.

Absent : Estelle HAZE

Secrétaire de séance : Christelle MARIA

2025-79

Tarifs 2026 salle Henri IV.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 2024-74 en date du 14 novembre 2024 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la salle Henri IV pour l'année 2025 ;

VU la commission finances du 27 octobre 2025 ;

VU le budget communal ;

Il est proposé au Conseil Municipal une revalorisation des tarifs avec effet au 1^{er} janvier 2026.

SALLES LOUÉES	BUTS	LOCATAIRES	PRIX EURO 2026	PRIX WEEK END	ARRHES	ARRHES WEEK END	SOLDE 8 jours avant la remise des clés	SOLDE WEEK END
----------------------	-------------	-------------------	-----------------------	----------------------	---------------	------------------------	---	-----------------------

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 décembre 2025

GRANDE SALLE BAR	RÉUNIONS	A - LA LIMOUZINIERE B – HORS COMMUNE	105 (+5€) 155(+5€)		30 45		75 110	
	REPAS	C - LA LIMOUZINIERE D – HORS COMMUNE	255(+5€) 355(+5€)	355(+5€) 455(+5€)	75 105	100 135	180 250	255 320
PETITE SALLE	RÉUNIONS	A - LA LIMOUZINIERE B – HORS COMMUNE	95(+5€) 125(+5€)		30 40		65 85	
	REPAS	C - LA LIMOUZINIERE D – HORS COMMUNE	155(+5€) 205(+5€)	205(+5€) 255(+5€)	50 60	65 75	105 145	140 180
PETITE SALLE CUISINE	REPAS	A - LA LIMOUZINIERE B – HORS COMMUNE	285(+5€) 385(+5€)	405(+5€) 510(+10€)	85 115	120 150	200 270	285 360
GRANDE SALLE BAR CUISINE	REPAS	A - LA LIMOUZINIERE B – HORS COMMUNE	385(+5€) 560(+10€)	510(+10€) 760 (+10€)	115 165	150 225	270 395	360 535
TOUT LE BATIMENT	REPAS	A - LA LIMOUZINIERE B – HORS COMMUNE	510(+10€) 710 (+10€)	660 (+10€) 960 (+10€)	155 210	215 275	355 500	445 685

Majoration des tarifs de 50 % pour les deux réveillons.

Pour toute location, il est demandé

un **chèque-caution de 500 € à l'ordre du trésor public**, celui-ci est restitué après la manifestation.
(encaissé en cas de dégradation du matériel)

Un **chèque de caution ménage de 250€ à l'ordre du trésor public**, celui-ci est restitué après la manifestation.
(encaissé en cas de non-respect du nettoyage des lieux article 8)

Un **chèque de caution de 300 € en cas d'utilisation du vidéoprojecteur à l'ordre du trésor public**, celui-ci est restitué après la manifestation

(encaissé en cas de non-restitution du matériel nécessaire à l'utilisation du vidéoprojecteur)

Gratuité une fois par an pour les associations limouzines.

Les tarifs « commune » sont applicables aux agents communaux

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 décembre 2025

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- APPROUVE les tarifs 2026 de la salle Henri IV exposés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie aux jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance
Christelle MARIA



Le Maire
Frédéric LAUNAY
Affiché le 18 décembre 2025.

